Candidature Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie

PASS

ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'UNE CANDIDATURE UNIQUE EN 2023-2024

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Téléphone portable :

Numéro étudiant Université de Montpellier *(8 chiffres)* :

✓ Déclare sur l'honneur n'avoir déposé un dossier de candidature pour une admission dans une formation de Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie qu'à l'Université de Montpellier pour l'année universitaire 2023-2024"

Fait à **Signature de l'étudiant(e)**

Le

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du Code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. L'établissement se réserve le droit d'engager toute action envers l'étudiant fraudeur.

Texte de référence : Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique